

Conférence de presse de Genève Place Financière – Discours de M. Nicolas Pictet

Genève, 16.10.2013

Je voudrais commencer cette brève intervention par trois remarques :

La première concerne la santé de la place financière en général. Les résultats des banques de gestion publiés au cours de cette année sont plutôt bons. Les fonds sous gestion ou administration sont en hausse et les bénéfices également.

Sans faire preuve d'un pessimisme exagéré, j'aimerais relever que ces chiffres masquent une réalité bien moins rose pour la place financière suisse et ce pour trois raisons :

1. Il est certain que l'afflux net de fonds s'est produit surtout à l'étranger dans les filiales des banques suisses.
2. La croissance générale des actifs est due pour une part importante à la hausse des marchés et à l'évolution des changes.
3. Ces bons résultats, enfin et surtout, dissimulent des problèmes très importants à venir : des amendes probablement considérables que les banques suisses devront payer au gouvernement américain ; l'accès au marché européen qui devient problématique depuis la Suisse ; et enfin, la question du règlement du passé qui reste irrésolu avec certains pays ou qui contient des menaces encore non dissipées.

Je reviendrai sur l'accès au marché et le règlement du passé dans un instant.

Deuxième remarque : la stabilité ou plutôt la prévisibilité

Comme le conseiller fédéral Berset l'a relevé à Berne lors de la journée des banquiers il y a un mois, la stabilité est l'atout majeur de la Suisse et de la place financière suisse.

Cet atout a été entièrement bouleversé ces dernières années à la fois par les changements intervenus sur le plan fiscal et par l'isolement croissant de la Suisse sur la scène internationale. Ce n'est pas sur le principe même de ces changements que je m'élève aujourd'hui. C'est contre la façon dont ils sont menés que je voudrais faire entendre une voix critique.

Dans une période de mutation il est essentiel de savoir où nous allons. Une entreprise a besoin d'un minimum de prévisibilité réglementaire ou institutionnelle pour prospérer. Si elle doit ajouter cet aléa à celui des marchés et du développement de ses affaires, il devient très difficile de diriger sa barque comme il le faut.

J'aimerais aussi mentionner ici nos collaborateurs qui traversent des années très difficiles car

les changements constants qu'ils sont contraints d'opérer se doublent d'une incertitude quasi-totale sur l'avenir.

Nous avons besoin d'options claires et non d'une navigation qui change de cap subitement sans indication du but poursuivi. Nous avons besoin d'un gouvernement doté d'une vision globale, qui communique les grandes lignes de sa politique.

J'y reviendrai dans un instant en abordant le thème de nos relations avec l'Union Européenne et de la conformité fiscale.

Troisième remarque : dans cette période critique pour notre place financière, il y a un mot qui est presque complètement oublié : **c'est la compétitivité.**

Nous avons fait d'immenses efforts pour la solidité et l'intégrité de notre place financière mais les mesures cruciales pour renforcer la capacité concurrentielle des acteurs de cette place et pour leur ménager l'accès aux marchés sont restées lettre morte. Le Conseil fédéral n'a pas mis en pratique ses propres conclusions qui figurent dans sa réponse au postulat Graber de décembre 2010.

Ces remarques liminaires faites, je voudrais revenir sur deux thèmes centraux pour l'avenir de notre place : ce sont les relations avec l'Union Européenne et notre politique de conformité fiscale.

NOS RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE

J'aimerais commencer par rappeler l'importance de ce marché pour les banques suisses. Il n'y a pas de statistiques sur ce point. On peut cependant estimer qu'un raison de la longue histoire de la Suisse et de ses voisins, de leur proximité géographique et des affinités culturelles ce marché est important. Si la moitié environ de nos exportations sont faites vers l'Union Européenne, une estimation grossière devrait nous conduire à estimer que les clients européens sont une masse prépondérante pour les banques suisses qu'ils soient servis en Suisse ou ailleurs.

Dans un tel contexte l'accès au marché de l'Union Européenne est primordial pour la place financière suisse.

Or cet accès est fortement menacé, compte tenu de la tendance protectionniste qui sévit dans l'UE suite à la crise de la dette. En particulier, la directive européenne MiFID II prévoit que les clients européens doivent être servis par une filiale ou une succursale européenne d'un prestataire étranger. Il semble même que l'Union se dirige vers l'exigence d'une présence par pays.

Dans ces conditions il est impératif que la Suisse trouve un accord avec nos voisins. Il en va de milliers d'emplois en Suisse, 7000 selon une étude de l'Association Suisse des Banquiers. Il en va d'un savoir-faire qu'il serait regrettable de perdre.

Faute d'une solution les banques n'auront guère de choix : elles devront s'exporter. La Suisse,

elle, ne le peut pas. C'est là que réside toute la nuance entre les banques suisses, qui peuvent développer leurs affaires partout dans le monde, et les banques en Suisse, qui génèrent des emplois et de la prospérité dans notre pays.

Autre point délicat : le règlement du passé. Nous devons trouver une solution pour régler le passé pour nos clients d'abord, pour les banques ensuite. La douloureuse solution américaine le montre de façon éclatante.

Règlement du passé et accès au marché sont liés. Pour suivre les clients dans leur pays d'origine il faut avoir trouvé une solution pour régler le passé.

En contrepartie de l'accès au marché et du règlement du passé les banques, unies, ont fait deux concessions :

- L'acceptation d'échange automatique
- La reprise de l'acquis communautaire pertinent

POLITIQUE DE CONFORMITE FISCALE

J'aimerais ici vous laisser deux messages :

1. Nous ne pouvons cumuler deux politiques : celle de la transparence, à savoir l'échange automatique, et celle de la conformité, ce que l'on a appelé la Weissgeldstrategie.
2. Nous devons adopter une stratégie différenciée par cercle et éviter de traiter tous les clients de la même façon quel que soit leur origine.

1. Nous devons choisir notre solution

Les banques se sont clairement prononcées pour la transparence, l'échange automatique d'informations fiscales. Nous sommes même prêts à jouer un rôle proactif dans ce domaine. La Suisse est beaucoup plus avancée en termes d'identification des clients que nombre de pays dont les places financières sont connues.

Nous ne devons toutefois pas, en parallèle, édicter des règles de traque de la conformité fiscale sous peine de rendre l'exercice insupportable pour les intermédiaires financiers. Gardons-nous pour une fois de cette recherche d'une solution, connue de nous seuls, incomprise à l'étranger et que personne ne nous demande.

Gardons-nous d'édicter les principes inapplicables en pratique.

Gardons-nous de ce « Swiss finish » inutile qui nous posera des problèmes graves de compétitivité.

2. Nous devons adopter une stratégie différenciée

Nous avons un régime avec les Etats-Unis : Fatca modèle 2 ; ce modèle doit être revu pour le modèle 1. Nous avons négocié, seuls avec le Japon, le modèle 2 pour ne pas ouvrir une

brèche à l'échange automatique. A partir du moment où cet échange est la stratégie adoptée par le Conseil fédéral abandonnons ce particularisme qui présente des risques considérables pour les banques en Suisse.

Pour l'Union Européenne, comme je l'ai dit il y a un instant, nous devons ouvrir la porte à l'échange automatique en contrepartie de l'accès aux marchés et du règlement du passé.

Pour la Suisse il nous faut une solution ad hoc. Il n'est pas acceptable d'essayer de mettre les Suisses dans le même panier que les clients étrangers en faisant passer par la petite porte la révision du droit pénal fiscal. La Suisse connaît un rapport de confiance unique entre citoyens et Etat. La Suisse connaît des mécanismes compensatoires au secret bancaire (impôt anticipé notamment) ; toucher à l'un implique une réflexion et des mesures sur les autres. Les premiers résultats de la récente procédure de consultation sur la révision du droit pénal fiscal tend à démontrer que les partis bourgeois et les principaux milieux concernés partagent largement ce point de vue.

C'est la raison pour laquelle ce problème politique méritera une solution conforme aux valeurs qui font la spécificité de notre pays.

Pour le reste du monde appliquons les standards internationaux. Si c'est l'échange automatique qu'il en soit ainsi à condition que tout le monde applique les mêmes règles.

Deux remarques ici :

- en attendant ce nouveau standard appliquons déjà les règles existantes. Il n'est pas compréhensible que nous ayons tant tardé à prendre les mesures nécessaires pour passer la deuxième étape du peer review de l'OCDE.

Encore une fois faisons ce que l'on nous demande plutôt que d'accoucher de solutions que personne n'exige ni ne comprend.

- pour l'élaboration de ce nouveau standard, nous pensons que nous serons plus forts si nous nous entendons avec l'Union Européenne. C'est une raison de plus pour ouvrir des discussions avec l'Union.

J'en arrive à ma **conclusion**.

Je la consacrerai à un mot : la **compétitivité**.

Nous vivons dans un période où le succès économique est fragile. Ce qui se passe autour de nous le montre.

Nous vivons dans un monde globalisé où d'autres n'attendent que nos erreurs et notre isolement pour prendre notre place.

Gardons-nous donc de toute initiative réglementaire, législative ou fiscale qui porte atteinte à notre capacité concurrentielle. L'initiative 1/12 en est une belle illustration. La fermeture de nos frontières aussi.

Dans le monde dans lequel nous vivons il faut avoir des idées claires sur la direction à

prendre.

La compétitivité de la place enfin ce n'est pas seulement par des lois qu'elle se défend. C'est aussi par l'ensemble de nos conditions-cadre : accueil, logement, transports, infrastructures, sécurité. On semble parfois l'oublier.

Il faut tabler sur nos forces ; la place financière suisse a un savoir-faire prisé et dans le monde entier. Prenons toutes les mesures pour permettre à ce savoir-faire de s'exprimer et en Suisse.